



## **Pour que l'enseignement supérieur et la recherche soient en phase avec les enjeux de société**

Le monde de la recherche et universitaire régional fait aujourd'hui face à de nombreux défis :

- risques de délocalisation de laboratoires de premier plan et difficultés budgétaires des centres de recherche régionaux
- les efforts financiers en faveur de la recherche-innovation se concentrent aujourd'hui dans les métropoles, au détriment des villes moyennes
- la compétition mondiale dans une optique économique enjoint les chercheurs à produire de l'innovation dans une logique de résultats à court terme
- les enjeux sociétaux posés par les multiples avancées technologiques sont peu étudiés
- le nombre d'étudiant croît continuellement

Face à ces défis, la création de la COMUE interrégionale Léonard de Vinci regroupant les universités de Tours, Orléans, Poitiers et Limoges et la création d'un Grand Établissement Tours-Orléans sont aujourd'hui présentés comme seule issue de secours.

**A nos yeux, l'Enseignement Supérieur doit avant tout être ouvert sur la société** et parvenir, tout en gardant un objectif d'excellence, à intégrer une diversité de public de plus en plus grande, sans être limité par une logique de compétition entre les territoires. **Parallèlement, la recherche ne doit pas perdre de vue son objectif principal : comprendre le monde.** Elle doit être utile sur le plan social et environnemental et s'ancrer dans la mutualisation, la coopération, la création de synergies. Elle doit favoriser les initiatives et la créativité décentralisée et ascendante.

### **Nos propositions s'organisent autour de 5 axes :**

- Veiller à ancrer l'enseignement supérieur et la recherche dans les territoires, tout en maintenant les exigences d'excellence, car ils contribuent fortement à la structuration et au rayonnement régional
- Développer une recherche et une innovation éthiques, en articulant liberté du chercheur, besoin en recherche fondamentale et utilité sociale (mesures également intégrées dans notre projet de transition écologique et sociale de l'économie)
- Favoriser la créativité et le bien-être des étudiants pour que le moment des études soit un moment où on invente la société de demain
- Développer l'accès de l'enseignement supérieur à un public plus divers (socialement, culturellement, géographiquement,...)
- Construire des campus et un environnement universitaires en phase avec les enjeux environnementaux

Liste soutenue par :



-----

## **Pour une université Centre-Val de Loire ancrée sur le territoire régional et ouverte**

La Nouvelle gouvernance universitaire régionale (COMUE Léoard de Vinci et Grand Etablissement) risque de créer une diminution du nombre de formations proposées et pose un problème d'équilibre dans l'aménagement du territoire.

**1 - Dans le cadre des nouvelles stratégies de développement de l'enseignement supérieur**, veiller à l'accès de tous les étudiants à leur choix d'études, à la diversité des formations

**2 - Encourager les coopérations entre universités interrégionales**, au plan national comme au niveau international, notamment en facilitant la mobilité entrante comme la mobilité sortante des étudiants, des enseignants et des chercheurs : amplifier le dispositif Studium, conforter Mobi-Centre, développer des bourses de mobilité sortante pour les enseignants-chercheurs et de mobilité entrante pour les étudiants étrangers

**3 - Dans le cadre de la re-fondation de l'ESCEM** (école de commerce de Tours), en graves difficultés actuellement, soutenir la possibilité d'en faire une Ecole de la Transition, qui propose des alternatives dans les voies commerciales (introduction des circuits courts, du commerce équitable,...) et dans le management (méthode collaboratives, communication non violente,...)

-----

## **Pour une recherche et une innovation éthiques, au service de la société**

Face aux défis sociétaux et à la nécessité de stimuler la transition écologique de l'économie, il y a besoin de renforcer les liens entre sciences et société, et de favoriser la coopération entre chercheurs et citoyens.

**4 - Créer un dispositif de financement de projets** sur le modèle des PICRI de l'Ile de France, (Partenariats Institution Citoyens pour la Recherche et l'Innovation) pour financer des projets de recherche d'intérêt sociétal, associant laboratoire de recherche publique et acteurs non lucratifs de la société civile et encourageant ainsi la participation des citoyens aux réflexions sur les enjeux de société.

**5 - Dans le cadre d'une stratégie régionale, sanctuariser des crédits pour l'innovation** en faveur de la transition écologique de l'économie et lancer des appels à projet en direction des laboratoires de recherche et des entreprises. Identifier des Domaines d'Intérêt Majeur (DIM), permettant d'inciter les acteurs scientifiques à se regrouper et à coopérer autour de secteurs clefs. Par exemple, dans le domaine agricole : alimentation, agro-écologie, semences population ; dans le domaine de la santé : impact des nouveaux environnements sur le corps,...

**6 - Aider à l'innovation responsable pour les TPE et PME** en encourageant les coopérations et les créations d'entreprises innovantes, mais aussi en soutenant leurs possibilités de déposer des brevets.

**7 - Dans le cadre des appels à projets et des financements de la région**, refuser de financer les projets qui impliquent de l'expérimentation sur les animaux.

-----

## **Favoriser la créativité et le bien-vivre des étudiants**

Sur un plan général, la Région doit engager un partenariat plus étroit avec le CROUS dans le cadre de l'élaboration du SRESVE (le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), qui détermine les principes et les priorités des interventions de la région.

**8 - Création de CI'T Fac et Etudiants-Citoyens**, transposition des dispositifs CI'T lycées et Lycées-citoyens aux universités : soutien aux initiatives, à l'autonomie et à la créativité (sur le modèle du dispositif AMPHIS « manifestations pédagogiques » et « initiatives solidaires » existant en région Nord-Pas-de Calais).

**9 - Appui financier à la création d'Espaces de Vie Etudiant**, à l'image d'EVE à Grenoble, espace d'échange, de travail, de rencontre, de culture, pépinière d'initiatives, ouvert sur l'université et les territoires.

**10 - Utiliser Ordicentre** pour fournir aux étudiants un matériel informatique adapté aux besoins spécifiques de leurs filières (logiciels, ordinateur portable,...), plutôt que de se contenter de distribuer des tablettes.

**11 - Soutenir et renforcer les centres de santé universitaires** ; reconduire les mesures pour l'accès à une couverture santé complémentaire.

**12 - Veiller à l'intégration dans la ville des logements universitaires** : transports en commun, commerces et services publics de proximité, etc.

-----

### **Favoriser la diversité sociale, culturelle et géographique dans l'Enseignement Supérieur**

A tous les âges, le développement des connaissances doit être possible. La démocratisation des savoirs est au service du progrès social.

**13 - Etudier la possibilité de la création d'un établissement pilote** qui recrute sur des compétences concrètes et motivations, plutôt que sur les résultats scolaires, sur le modèle de la Ciné Fabrique à Lyon. Cet établissement devra être en phase avec les besoins et compétences disponibles dans la région.

**14 - Etablir un plan d'amélioration des conditions de vie des étudiants** en Région pour favoriser la diversité sociale dans l'enseignement supérieur. Lancer une étude pour avoir des données précises et ensuite voir comment la région peut intervenir : horaires compatibles avec du travail à temps partiel, logement, revenus, déplacements, alimentation,...

**15 - Poursuivre et amplifier l'ouverture des universités aux adultes**, mais aussi aux jeunes titulaires d'un Bac pro (ou équivalent) en instaurant une aide ciblée. Une communication spécifique sera mise en place par la région en direction des jeunes concernés. La compétence de formation continue pourrait être prise en charge par le futur Pôle Régional d'Enseignement Supérieur, permettant une mutualisation des moyens.

**16 - Encourager et soutenir des projets** type Université de tous les savoirs et les projets d'université du temps libre.

-----

### **Pour des campus éco-responsables**

La Région est engagée à hauteur 34M€ d'ici 2020 pour la construction, la réhabilitation et l'adaptation du parc immobilier universitaire.

**17 - Une ambition de performance commune** aux locaux universitaires, lycées et établissements de formation professionnelle : une rénovation de l'existant selon la norme BBC et

la construction des nouveaux bâtiments selon les normes passives ; mettre en place des productions d'énergies renouvelables dans tous les cas possibles.

**18 - Passage à un approvisionnement bio et local** pour tous les restaurants universitaires, avec une inscription dans des Projets Alimentaires Territoriaux

**19 - Mettre des vélos à disposition** pour faciliter les déplacements entre les sites universitaires éclatés sur les territoires urbains ; veiller au bon maillage des transports en commun vers les sites universitaires, les logements, les gares et les centre-villes

Liste soutenue par :

